

Les généralistes de l'urgence

REPORTAGE Le métier d'ambulancier requiert désormais des compétences élargies tant médicales que techniques. Rencontre à Martigny avec deux jeunes qui viennent de terminer leur formation.

PAR OLIVIER.RAUSIS@LENOUVELLISTE.CH / PHOTOS SABINE.PAPILLOUD@LENOUVELLISTE.CH

→ Si la réorganisation des SMUR (Services médicalisés d'urgence et de réanimation) valaisans a permis de pérenniser celui de Martigny, elle a suscité passablement d'inquiétudes dans le secteur des urgences et des soins préhospitaliers. Au sein des ambulanciers, cette situation a poussé des jeunes en formation, passionnés par leur métier, à faire part de leurs soucis quant à son image au sein de la population. Exigeante, reconnue au niveau fédéral avec 5400 heures de formation (trois ans en école supérieure), la profession d'ambulancier diplômé ES

n'a en effet plus rien à voir avec celle du simple brancardier ou chauffeur de l'époque. Nous avons suivi, l'espace d'une matinée à la centrale de Martigny, Loïc Schrag et Quentin Angéloz, en troisième année de formation auprès de la Compagnie d'ambulances de l'Hôpital du Valais. De quoi démontrer que le métier d'ambulancier, qui a beaucoup évolué ces dernières années, fait partie intégrante de la chaîne des professionnels de la santé. «Au terme de cette formation passionnante, nous sommes devenus de

véritables généralistes de l'urgence», résument Loïc et Quentin, qui viennent d'obtenir leur diplôme d'ambulancier ES et vont poursuivre leur carrière à Martigny. A noter que la pandémie n'a pas fondamentalement modifié leur travail au quotidien: «Nous devons porter un masque en permanence et la prise en charge des patients lors d'interventions a été légèrement adaptée. La désinfection du matériel, y compris les ambulances, a aussi été renforcée, mais pas de quoi bouleverser nos activités habituelles.»



AUTANT PRATIQUE QUE THÉORIQUE

Ce métier, qui les faisait un peu rêver au départ, est devenu une passion de tous les jours pour Loïc (à gauche) et Quentin, respectivement assistant socio-éducatif et cuisinier de formation.

Pas de prérequis imposé pour devenir ambulancier, mais il faut avoir 18 ans révolus et disposer d'un CFC ou d'un titre du secondaire II pour accéder à une Ecole supérieure (3 ans). «En français, cela se passe au Mont-sur-Lausanne, Genève ou Berne. Les places

étant limitées, la sélection passe par un entretien et un test d'aptitudes», précise Loïc.

La formation est autant pratique que théorique. «L'objectif, au final, est que chaque ambulancier puisse agir en totale autonomie et prendre en charge un large éventail de pathologies, tant traumatiques que liées à une maladie. Nous devons ainsi maîtriser plus de 60 gestes médicotéchniques d'urgence, plus ou moins avancés, et tout

connaître de 40 médicaments d'urgence», souligne Quentin. Parmi les mesures immédiates, souvent destinées à sauver la vie, que peut administrer un ambulancier, on citera la voie veineuse, les alternatives à l'intubation, la ventilation non invasive, le pacemaker externe, le massage cardiaque, la cardioversion électrique ou chimique, l'immobilisation, sans oublier la capacité de gérer simultanément de multiples patients.



UN MÉTIER QUI REQUIERT DU CALME

Au quotidien, les ambulanciers travaillent douze heures d'affilée. «Il y a de l'attente, mais l'un des intérêts de ce métier est que l'on ne sait jamais à l'avance ce qui va arriver. Il faut être calme, mais prêt à vivre des périodes de stress», indique Quentin. En dehors des interventions, les ambulanciers accomplissent des tâches basiques comme le contrôle minutieux des appareils et des véhicules, le maintien en état de fonctionnement du matériel sanitaire et de communication, le nettoyage de l'ambulance et des locaux de la centrale, sans oublier l'administratif.



UNE FORMATION CONTINUE QUI CONTINUE

Comme tout métier qui évolue, celui d'ambulancier implique une formation continue. Si nos jeunes en formation profitent de leur temps libre pour peaufiner leurs connaissances de base – anatomie, biochimie, physiologie, psychologie, droit, techniques d'intervention, soins préhospitaliers, systèmes de santé... – les ambulanciers diplômés ont l'obligation de suivre chaque année 40 heures de formation continue.

Parmi les modules proposés figurent l'obstétrique, la pédiatrie, le massage cardiaque (à l'aide du nouvel appareil LUCAS 3 sur notre photo), la prise en charge traumatique... De plus, ils sont évalués tous les deux ans par un médecin-conseil.



INTERVENTIONS EN MAJORITÉ EN AUTONOMIE

Dirigée par Jean-François Pillet et Marc Solioz, la Compagnie d'ambulances de l'Hôpital du Valais gère les bases de Martigny, Sierre et Sembrancher. Dès le 14 décembre prochain, elle exploitera, 24 heures sur 24, l'ambulance de l'Entremont. Employant plus de 70 personnes, elle intervient, en moyenne, 13 fois par tranche de 24 heures.

Parmi ces interventions, seules le 10% concernent des accidents de la circulation, avec d'autres professionnels de l'urgence (médecins, pompiers, policiers). La majorité des interventions se fait donc en autonomie totale, soulignent Loïc et Quentin. «L'aspect social est prépondérant. Nous maîtrisons nombre de techniques médicales, mais sommes surtout confrontés à des problèmes de précarité, de violence ou de dépendance. Mais cela rend notre métier d'autant plus intéressant.»